



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### FS Activite

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit FS Activite

Numéro du produit 222-2

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détergent.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1C - H314 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) Xi;R38,R41.  
ou (1999/45/CE)

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



## FS Activite

<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mentions de danger</b>	H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Contient</b>	C9-C11 Alcohol ethoxylate (6), HYDROXYDE DE SODIUM
<b>Etiquetage des détergents</b>	< 5% agents de surface amphotères, < 5% agents de surface non ioniques
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)</b> <span style="float: right;"><b>1-2%</b></span>		
Numéro CAS: 68439-46-3	Numéro d'enregistrement REACH: Polymer	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R22. Xi;R41.	
<b>HYDROXYDE DE SODIUM</b> <span style="float: right;"><b>1-2%</b></span>		
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
<b>Classification</b> Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> C;R35	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

## FS Activite

<b>Contact cutané</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	---

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs irritants. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.
<b>Équipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection. Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
----------------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

## FS Activite

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

**Classe de stockage** Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

**DNEL** Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>  
Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>  
Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

### 8.2. Contrôles de l'exposition

## FS Active

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex). Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Néoprène. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Prévoir une fontaine oculaire.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire (ou pâle). Paille.
Odeur	Faible.
Seuil olfactif	Non disponible. Non disponible.
pH	pH (solution concentrée): ~ 13.0 pH (solution diluée): ~ 11.5 @ 1%
Point de fusion	~ 0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~ 100 @°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non disponible.

## FS Activite

<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non applicable.
<b>Pression de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Densité relative</b>	~ 1.090 @ (20°C)°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non applicable.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	~ 1 cSt @ °C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable.
<b>Commentaires</b>	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatil** Ce produit contient au maximum 6 g/litre de COV.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides forts.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 25 252,52525253

## FS Activite

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

<b>Test sur modèle de peau humaine</b>	Scientifiquement injustifié.
<b>pH extrêmes</b>	≥ 11,5 Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. . Corrosif.
<b>Information générale</b>	Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Irritant pour la peau. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<b>Contact oculaire</b>	Risque de lésions oculaires graves.
<b>Voie d'exposition</b>	Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.
<b>Symptômes</b>	Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.
<b>Considérations médicales</b>	Affections cutanées et allergies.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

#### HYDROXYDE DE SODIUM

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Rat

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

#### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

**Voie d'exposition** Absorption cutanée Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

**Organes cibles** Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

## FS Activite

### SECTION 12: Informations écologiques

#### Écotoxicité

Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit ne contient pas d'agents complexants organiques avec un niveau de COD < 80% après 28 jours. Le produit ne contient pas d'halogène organiquement lié.

#### Informations écologiques sur les composants

##### HYDROXYDE DE SODIUM

#### Écotoxicité

Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

#### 12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre Indéterminé.

#### Informations écologiques sur les composants

##### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 hours: 10 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE<sub>50</sub>, 48 hours: 10 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl<sub>50</sub>, 72 hours: 10 mg/l, algues

##### HYDROXYDE DE SODIUM

Toxicité aiguë - poisson LC<sub>50</sub>, 48 hours, 48 heures: ~ 189 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)  
CL<sub>50</sub>, 96 hours: 125 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE<sub>50</sub>, 48 hours, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna  
CE<sub>50</sub>, 48 hours: 40-240 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Inconnu.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité



## FS Activite

**Persistence et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

### Informations écologiques sur les composants

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Persistence et dégradabilité** Le produit est biodégradable. Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

#### HYDROXYDE DE SODIUM

**Persistence et dégradabilité** Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Le produit est potentiellement dégradable.

**Stabilité (hydrolyse)** Non applicable.

**Demande biologique en oxygène** ~ 0 g O<sub>2</sub>/g substance

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** Non disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

#### HYDROXYDE DE SODIUM

**Bioaccumulative potential** Le produit n'est pas bioaccumulable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### Informations écologiques sur les composants

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### HYDROXYDE DE SODIUM

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

**Constante de Henry** Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

## FS Activite

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### HYDROXYDE DE SODIUM

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non applicable.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1824
N° ONU (IMDG)	1824
N° ONU (ICAO)	1824

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ICAO)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Etiquette IMDG	

## FS Activite

Classe/division ICAO 8

Risque subsidiaire ICAO

Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG 18. Alcalis

EmS F-A, S-B

Code de consignes d'intervention d'urgence 2W

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Classification de danger pour l'eau** WGK 2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## FS Activite

### SECTION 16: Autres informations

<b>Information générale</b>	Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.
<b>Commentaires sur la révision</b>	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Publié par</b>	Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616
<b>Date de révision</b>	31/10/2014
<b>Révision</b>	3
<b>Remplace la date</b>	03/07/2013
<b>Numéro de FDS</b>	11128
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R22 Nocif en cas d'ingestion. R35 Provoque de graves brûlures. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.